



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Edito spirituel

Tous appelés à la fraternité !

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! » (Fratelli Tutti, 8)

Alors **du 11 au 16 août 2021**, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, **sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris** qui nous guidera.

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme **le 148^{ème} Pèlerinage National**.

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Revenez à Lourdes fêter l'Assomption !

Chers amis limousins,

le pèlerinage National s'adresse à tous !

⇒ Que l'on soit malade ou bien portant, sur ses deux jambes ou dans un fauteuil roulant, le pèlerinage National offre un temps de ressourcement unique et de belles rencontres, dans ce haut lieu de prière qu'est Lourdes.

⇒ Les pèlerins qui le souhaitent se mettent au service soit du pèlerinage, soit des pèlerins malades ou en situation de handicap.

Nul besoin d'avoir une formation spécifique pour devenir **hospitalier**, chacun trouve sa place selon son souhait : piscinier, en salle ou en réfectoire, brancardier, accompagnateur d'un groupe d'enfants ou d'un groupe de handicap spécifique, servant d'autel, à la chorale, aux cuisines, à l'accueil du sanctuaire...

⇒ **Les jeunes** retrouvent d'autres jeunes de leur âge pour grandir dans la foi, découvrir Lourdes, rencontrer d'autres chrétiens, éventuellement servir leurs frères, mais aussi et surtout donner un sens à leur chemin de vie.

⇒ **Les familles** vivent des temps forts avec leurs enfants. Les parents se retrouvent aussi en couple ou effectuent un service d'hospitaliers en toute quiétude, grâce aux propositions de pèlerinage pour enfants adaptées à chaque âge (6 tranches d'âge).

Le comité du Limousin :

39, rue du Petit Tour, 87000 Limoges
07-86-25-59-00 et 05-55-33-16-91
comite.limoges@pelerinage-national.org
www.pelerinage-national.org

6 jours de pèlerinage à Lourdes !

Ceci est un bulletin d'inscription **pour les pèlerins valides**.

Il doit être soigneusement rempli avant le 31 juillet 2021, date de la clôture des inscriptions, et

- soit renvoyé par **courrier** au Comité du Limousin : 39 rue du Petit Tour, 87000 Limoges,
- soit apporté aux **permanence mercredis 9 juin et 7 juillet**, de 16h à 18h, 15 **bis** place des Carmes à Limoges.

Pour les pèlerins malades et handicapés, un dossier d'inscription spécifique doit être demandé au 05-55-33-16-91, et retourné dès que possible, et au plus tard le 30 juin, date de clôture des inscriptions.

- **Aller : mercredi 11 août**. Départ de Bellac à 8h et de Limoges à 10h. Arrivée à Lourdes vers 17h30.
- **Retour : lundi 16 août**. Départ de Lourdes à 9h. Arrivée à Limoges vers 17h30 et à Bellac vers 18h30.

Le transport est en autocars climatisés grand tourisme. Il y a 3 lieux de départ et d'arrivée :

- A **Limoges**, sur le parking de la Maison Diocésaine (15, rue Eugène Varlin)
- A **Bellac**, devant l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin (4, avenue du Général de Gaulle)
- A **Brive**, sur le parking du Teinchurier, à la sortie n°51 de l'A20

Les enfants de moins de 11 ans bénéficient d'une réduction de 75% et les 18-25 ans d'une réduction de 50%. Nous compterons sur eux pour donner un coup de main aux organisateurs pendant le voyage.

Un arrêt à Montauban pour le déjeuner est prévu à l'aller comme au retour. Les pèlerins apportent leur pique-nique. Pour le retour, l'hôtel des pèlerins en pension complète leur fournira un panier-repas.

L'hébergement. Plusieurs formules sont proposées :

- **2 hôtels** proches des Sanctuaires : le Printania (rue Massabielle) et Le Lys de Marie (avenue Peyramale, le long du Gave). Les prix s'entendent pour 5 jours et 5 nuits et par personne, hors boisson. Ils incluent 7,50 € de taxes de séjour. Si vous venez en famille, la troisième personne et les suivantes bénéficient d'une remise de 5% sur le prix de l'hôtel, et les enfants de moins de 3 ans ne payent que les repas.
- **Hébergements solidaires** : Réservé aux pèlerins en service dont la situation financière est fragile et à leur famille. A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues. Inscription sous réserve. Coût : 10 à 20 € par nuit et par personne. Nous demandons un acompte de 35 € à l'inscription. Leur nombre étant limité, ils sont à demander le plus rapidement possible et avant le 1^{er} juillet 2021.
- **Village des Jeunes** : Camping pour 5 nuits à 21 €. Venir avec sa tente. A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues. Inscription sous réserve des contraintes sanitaires.
- **Hébergements pour les familles** : Consultez le Comité ou le site www.pelerinage-national.org

Les repas ont lieu dans les hôtels en fonction de la formule souhaitée : pension complète, demi-pension ou nuit & petit-déjeuner. Pour les hospitaliers en service, « La Popote » propose dans les Sanctuaires le petit-déjeuner à 2 €, et le repas à 6 € pour les adultes et 4 € pour les enfants et les familles nombreuses.

Pour les enfants mineurs, il faut obligatoirement remplir une fiche individuelle, et scanner sur le site ou joindre une photo récente. Si les enfants ne sont pas accompagnés par leurs parents, il faut aussi une autorisation parentale (avec signature manuscrite) et une fiche sanitaire de liaison. Ces documents sont à votre disposition au Comité et sur le site internet.



Consentement éclairé...

Programme disponible sur :
www.pelerinage-national.org

Processions, conférences, veillées, messes,
activités propres aux différents groupes et services...

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **NOM :**

Date de naissance : Téléphone mobile :

Courriel : Téléphone fixe :

Adresse :

CP : Ville : Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

2

Autres pèlerins de votre famille :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **NOM :**

Date de naissance : Téléphone Mobile :

Courriel : Téléphone fixe :

Adresse :

CP : Ville : Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021)

NOM / Prénom :

Téléphone fixe : **Téléphone portable :**

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2021

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Facultatif : Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres	8,50 €	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION

= redevance aux Sanctuaires par pèlerin (15€) + assurance (5€) + frais fonctionnement du pèlerinage (30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT

Trajet : aller ET retour Aller simple Retour simple

Lieu de départ/arrivée : Limoges Bellac Brive

	Aller ET retour	Aller OU retour	Nombre	Total
Adulte	76 €	38 €		=
Jeune (12-25 ans)	38 €	19 €		=
Enfant (-11 ans)	19 €	9,50 €		=
			TOTAL n° 3.1	=

⇒ Si vous ne voyagez pas avec le car du comité du Limousin :

Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans):	5 € x	TOTAL n° 3.2	=
--	-------------	---------------------	---

4. HÉBERGEMENT

⇒ En hôtel : prix par personne pour 5 jours incluant la taxe de séjour.

Type de chambre : Individuelle (single) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Si vous souhaitez une chambre double/triple, avec qui souhaitez-vous la partager ?

Si vous ne savez pas avec qui partager votre chambre, nous nous chargerons vous proposer quelqu'un.

Entourez la formule choisie :		Adultes		Enfants		Nombre adultes	Nombre enfants	Total		
Hôtels	Formule	Double/Triple	Single	4 à 6	7 à 11					
Printania	Nuit + petit-déj.	175	290	- 50 %	- 30 %			=		
	Demi-pension	245	360					=		
	Pension complète	260	370					=		
Lys de Marie	Nuit + petit-déj.	155	250							=
	Demi-pension	200	300							=
	Pension complète	225	320							=
						TOTAL n° 4.1		=		

⇒ Village des Jeunes :	21 € x	TOTAL n°4.2	=
------------------------	--------------	--------------------	---

⇒ Hébergements solidaires :	Acompte :	35 € x	TOTAL n° 4.3	=
-----------------------------	-----------	--------------	---------------------	---

⇒ Hébergements pour les familles : Consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org

TOTAL GÉNÉRAL	
Totaux n°1 + n°2 + n°3 + n°4	=

AIDER UN PELERIN DEMUNI Offrez tout ou partie d'un pèlerinage à une personne malade ou handicapée !
Pour tout don supérieur à 20 €, un reçu fiscal vous sera adressé. Merci de faire un **chèque distinct**.

REGLEMENT

- Par chèque bancaire n° libellé à l'ordre de « NDS comité du Limousin »
 Par virement. BIC : CMCIFRPP et IBAN : FR76 3006 6100 4100 0111 0483 057
 En espèces
 En Chèques-Vacances

Possibilités d'étaler le règlement : contactez le Comité.

Acompte pour valider l'inscription : €

Solde de € (à verser au plus tard le 31 juillet 21)

Date :

Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021

Je, soussigné M. ou Mme

➤ M'engage à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que le protocole mis en place par l'Association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage.

Les consignes et protocoles sanitaires sont consultables sur :

www.lourdes-france.org

www.pelerinage-national.org

➤ M'engage à être dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné contre le COVID-19
- Immunisé au COVID-19
- Avoir un test PCR négatif de moins de 72 heures

➤ Je serai en possession de la preuve de ma vaccination ou immunisation ou test pour la présenter lors du retrait de mon badge.

➤ **Si je viens accompagné d'enfants mineurs :**

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

➤ Je certifie les avoir informés des consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que du protocole mis en place par l'association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage. Ils seront dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné(s) contre le COVID-19,
- Immunisé(s) au COVID-19
- Ayant fait un test PCR négatif, ou un test salivaire négatif (pour les enfants de moins de 13 ans), de moins de 72 heures

➤ Je serai en possession de la preuve de leur vaccination ou leur immunisation ou leur test pour la présenter lors du retrait de leurs badges.

Fait à : Le :

Signature

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 - Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de 72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 - Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 - Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

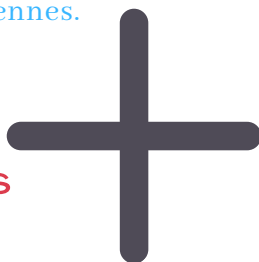
Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.



protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.